

**POSTE D'ANIMATEUR(TRICE) - FORMATEUR(TRICE)  
EN GESTION et COMPTABILITE  
SUR UN ESPACE-TEST AGRICOLE**

Cette personne travaille en collaboration avec la coordinatrice de l'espace test. Elle est sous la responsabilité de la présidence de l'association et contribue à mettre en oeuvre les orientations fixées par son Conseil d'administration.

L'Essor maraîcher a pour objectif d'accompagner les porteurs de projet vers l'installation et la conduite autonome de leur activité agricole.

**Ses missions :**

**- Gestion de l'association dans l'ensemble de ses fonctions :**

- suivi administratif, financier, comptable et fiscal,
- gestion sociale (2 salariés),
- communication externe (accueil publics, autres ETA ou projets, partenaires professionnels, documents de communication...)
- communication interne (CA...)
- réalisation et gestion des dossiers de demande de financement,
- participation à la vie de l'association (bureau, CA, AG...)
- participation à la vie du Réseau (régional et national) RENETA :

**- Formation et accompagnement des porteurs de projet vers l'autonomie :**

- formation comptable, juridique et fiscale,
- suivi des activités des porteurs de projet : aide et participation aux bilans et à la mise en commun des résultats,
- préparation et suivi des contrats CAPE (Contrats d'Appui au projet d'Entreprise) : 10-15 actuellement.

**- Contribution au travail de prospective et développement de l'association**

**Compétences souhaitées :** Adaptabilité, flexibilité, connaissance du milieu associatif et du milieu agricole. Autonomie et sens des responsabilités. Expérience en gestion agricole.

**Conditions de travail :**

Temps de travail actuel : 60% (soit 3j/semaine)

Phase de formation souhaitée, par le biais d'une AFPR (Action de Formation Préalable au recrutement), dès février 2021, suivie d'un CDD de 6 mois, puis CDI.

Rémunération : SMIC pendant période d'essai (2mois renouvelables 1 fois) puis 13,25 € brut/h (possibilité d'évolution selon compétences). Convention collective des salariés d'exploitations agricoles et CUMA du Tarn. Mutuelle santé collective proposée.

Permis B indispensable, Lieu de travail : Gaillac mais déplacements possibles

**Candidater avant le 3 février 2021 par courriel à [compta.essormaraicher@gaillac-graulhet.fr](mailto:compta.essormaraicher@gaillac-graulhet.fr)**